

Paris, le 20 juin 2024

Arsene conseille Voodoo dans l'acquisition de BeReal

Le cabinet d'avocats Arsene, intégralement spécialisé en droit fiscal, a conseillé Voodoo, principal éditeur d'applications et de jeux mobiles comptabilisant plus de 7 milliards de téléchargements dans le monde, dans l'acquisition de BeReal, un réseau social dédié à la génération Z pour 500 millions d'euros.

Créée en 2019, BeReal est une application de partage de photos axée sur l'authenticité et les interactions. Elle est devenue le réseau social numéro un sur l'App Store d'Apple et a été désignée « Application iPhone de l'année » en 2022 lors des App Store Awards. Aujourd'hui, la plateforme compte plus de 40 millions d'utilisateurs actifs et figure parmi les réseaux sociaux les plus populaires aux États-Unis, au Japon et en France.

Avec cette acquisition, Voodoo renforce sa position internationale et accélère sa diversification vers les applications grand public. Voodoo entend investir au service de la croissance de BeReal, tout en apportant son expertise en matière de technologie, de stratégie produit et d'infrastructure.

L'équipe Arsene, composée de **Franck Chaminade (Associé), Ludovic Genet (Manager) et Chloé Sevilla (Collaboratrice Senior)**, a conseillé Voodoo sur les aspects fiscaux de l'opération.

Autres conseils :

Acquéreur :

- Weil Gotshal & Manges : David Aknin, Jean-Baptiste Cornic (Associés) et Djenabou Barry (Collaboratrice)
- Ekem Partners : Yannick de Kerhor (Associé) et Mathias Benarosch (Associé)

Cédant : Orrick : Benjamin Cichostepski, Olivier Jouffroy (Associés), Samuel Tazartes et Johann Jabes (Associés Directeur)

Investisseurs sortants :

- Goodwin : Thomas Dupont-Sentilles (Associé) et Sonia Sassi (Collaboratrice)
- Hogan Lovells : Hélène Parent, Gautier Valdiguié (Associés) et Arthur Deschamps (Collaborateur)

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2500 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 27 associés parmi les 140 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

www.arsene-taxand.com

Contacts media : Enderby

Sophie Regaud – T +33 (0)6 60 03 68 57 – sre@enderby.fr

Camille Pan – T +33 (0)6 38 73 78 38 – cpa@enderby.fr